

Réunion du groupe technique du Comité de pilotage de la Bassée

Mardi 19 janvier 2010

Présents :

M. Adnot (DIREN) ; B. Airaud (VNF) ; S. Aubin (Tassili pour l'IIBRBS) ; J. Banderier (DDT10) ; T. Baron (ss-Préfet de Provins) ; D. Beaurain (VNF) ; A. Berbain (VNF) ; C. Cottour (DREiF) ; P.Y. Durand (IIBRBS) ; F. Houix (Meeddm - dir infra) ; F. Joris (DDEA 77) ; C. Jost (IIBRBS) ; R. Hellot (Setec pour VNF) ; E. Lucat (Egis conseil) ; M. Marc (Egis) ; JM Mouchel (Piren Seine) ; M. Pigal (DDEA 77) ; J. Pittion (DREIF) ; S. Tellier (AESN) ; P. Verdeaux (CGEEDD).

P. Verdeaux accueille le directeur du Piren Seine, qui participe à ce comité.

Le Piren a été créé en 1989. C'est un programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement. La démarche de recherche est donc interdisciplinaire et caractérisée par l'échelle de temps longue prise en compte. Le Piren a déjà réalisé des travaux dans le secteur de la Bassée : sur la Grande Bosse, sur le secteur de Romilly ou encore sur les populations de poissons.

L'intervention du Piren pour le comité consiste à combler une faiblesse de la réglementation actuelle qui prévoit d'appréhender les projets un par un, là où la Bassée impose une démarche territoriale.

P. Verdeaux ajoute que l'autorité environnementale recherche à évaluer les effets cumulés des projets et dans le temps il est donc indispensable de prendre l'ensemble des aménagements réalisés au cours des années passées, sans remonter trop loin (10 ans) et ceux qui peuvent être engendrés par ceux-ci (ex. plateformes....

Calendrier d'organisation des débats publics :

L'IIBRBS se propose de prendre contact avec la CNDP en septembre 2010. Compte tenu que l'objectif recherché est d'assurer une bonne coordination des débats publics, peut-être qu'un même président pourrait être choisi pour les deux débats.

VNF estime qu'une prise de contact avant le dépôt de dossier de saisine (prévu fin 2010) permettrait de mieux préparer le dossier.

P. Verdeaux propose d'organiser un point avec la CNDP en mars ou avril. Il rappelle que la CNDP demande surtout aux maîtres d'ouvrage d'assurer une bonne communication autour des projets avant le débat public, qui vient clore cette phase en élargissant les débats.

A partir de juin, les maîtres d'ouvrage devront travailler à la mise en commun de l'état des lieux et des études d'impact. Un cahier des charges d'une étude d'impact sur l'effet cumulé des projets devra être proposé lancement en juin 2010. Il ne s'agit pas forcément d'une étude supplémentaire, mais d'un volet à prendre en compte dans l'une et l'autre étude de chacun des maîtres d'ouvrage : ce point technique est à voir au moment de la rédaction du cahier des charges.

Les deux maîtres d'ouvrage indiquent que les systèmes d'information géographiques qu'ils utilisent sont compatibles et permettent d'échanger les couches d'information.

Evaluation environnementale :

Les maîtres d'ouvrage s'accordent sur l'intérêt d'un pré-cadrage. En revanche, le calendrier de travaux n'impose pas de mettre ce point à l'ordre du jour dès maintenant. Le cadrage serait particulièrement utile sur les aspects d'impacts combinés et cumulés.

P. Verdeaux invite les maîtres d'ouvrage à consulter les avis déjà rendus par le CGEDD dans sa mission d'autorité environnementale, qui montre bien le sens de ces travaux (accessible sur le site internet du CGEDD) ; il prendra contact avec la HAE pour une réunion commune avec la DIREN et des deux M.O. afin d'avoir un pré-cadrage des autorités environnementales.

Réunions d'information :

A noter que le préfet de l'Aube a demandé que soit organisée le même type de réunion d'information que celle qui a eu lieu en octobre dernier. Une date vue avec le maire de Nogent sur Seine pourrait être le 25 mars.

Les réunions prévues par VNF comportent trois phases : prendre l'avis des usagers dans un premier temps pour établir le diagnostic de la voie d'eau (juin) ; examiner les impacts du projet de canal et en tirer les pistes d'amélioration (octobre) ; rendre compte des améliorations proposées (fin d'année 2010).

L'IIBRBS insiste sur les différentes échelles de concertation nécessaires pour ce projet : Il y a eu beaucoup de réunions locales et l'institution continue d'y travailler, notamment en association avec le Provinois dans le cadre de la « maison des projets ». Pour l'aval, des concertations sont à mener en 2010. A l'échelle du bassin, les instances de bassin seront sollicitées.

Le projet de calendrier de réunion consolidé est commenté en séance et mis à jour. (pièce à joindre).

T. Baron signale que 2011 est aussi une année électorale et que les réunions début d'année devront en tenir compte.

Intervention du PIREN dans le déroulement des projets :

JM. Mouchel rappelle les modalités d'intervention du Piren : un travail de trois an correspondant à la durée d'une thèse, qui permettra d'apporter un regard extérieur.

Il ne faut pas chercher à faire coïncider les calendriers de ce travail de recherche avec ceux des maîtres d'ouvrage : ils ne sont certainement pas compatibles. En revanche, un éclairage au fur et mesure des travaux de recherche sera organisé.

Reconnexion de la Grande Bosse à la Seine :

L'IIBRBS a affiché sa volonté de faire. Le projet qui avait été monté il y a quelques années par le Conseil Général est à revisiter. De ce fait, les travaux pourraient être plus longs que prévu.

A. Berbain indique que VNF envisage une co-maîtrise d'ouvrage. Le projet est inscrit dans la politique globale de l'établissement. En revanche, il propose que le déroulé de ce projet soit déconnecté des projets de casier et de canal.

Il sera donc simplement fait état de l'avancée de ce projet au comité technique, mais la reconnexion de la Grande Bosse sera suivi et discuté en configuration ad hoc parallèlement aux travaux de ce comité.

Prochaines réunions le 8 avril à 9h30 à la Diren .